

VILLE DE MONTMELIAN (SAVOIE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 MAI 2023

PT/BM

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 12 mai 2023, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 22 mai 2023 à 20 h**, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

ETAIENTS PRESENTS : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 – SANTAIS Béatrice	8 – GRANDCHAMP Brigitte	15 –	22 – MARANDET Yannick
2 – Yves PAVILLET	9 – MUNIER Yannick	16 – CROZET Irène	23 – NOUAIS Jérôme
3 – VITTON-MEA Emilie	10 –	17 – ROCHER Lakshmi	24 –
4 – BUISSON André	11 – BRUNET Didier	18 –	25 –
5 – CONAND Anne	12 – COMPOIS Sylvie	19 – CHEVROT Vincent	26 –
6 – FAUCONET David	13 –	20 – HAND Fabrice	
7 – PIAGET Chantal	14 – PITTNER Franck	21 – BRUAND Thierry	

Excusés : Philippe GOLEC (pouvoir à Jérôme NOUAIS) ; Thierry CORTADE (pouvoir à Yannick MARANDET) ; Michelle FAVRE (pouvoir à Anne CONAND) ; Stéphanie DURET (pouvoir à Chantal PIAGET) ; Alexia CEFALU (pouvoir à Emilie VITTON) ; Lucie TEIXEIRA ; Mohamed FETTAH ;

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme NOUAIS

N° 22-05-2023/27

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE DE MONTMELIAN POUR UN PROJET « TOUR DES BAUGES A VELO »

Rapporteur : Emilie VITTON

La Ville de Montmélian a été saisie d'une demande de subvention exceptionnelle pour la réalisation d'un projet porté par les enseignants de la classe de Section d'Enseignement Général Adapté (SEGPA).

Il consiste en un tour des Bauges à vélo + train sur 4 jours, du 6 au 9 juin. L'hébergement est prévu en camping pour 2 nuits et à l'EREA d'Albertville pour la dernière nuit.

Au-delà de l'expérience collective, l'objectif est de sensibiliser les élèves à la richesse de leur environnement naturel et culturel.

Le montant des dépenses s'élève à 2151 euros.

Le Parc des Bauges et le Département de la Savoie ont également été sollicités et vont participer au financement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 300 € au Collège, pour ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- **VERSER** au collège de Montmélian une subvention de 300 € pour le projet « Tour des Bauges à vélo ».

AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance



Jérôme NOUAIS



Le Maire



Béatrice SANTAÏS